



FICHE DE POSTE

Références fiche	Version	Approbateur
ATM/CNS/TRS	V .1.0	Nom : S. HEURTIER Fonction : Chef du service technique Date : 01/04/2021
ADJ-POLE		

INTITULE DU POSTE : Adjoint chef de pôle

MISSION :

Sous l'autorité du chef de pôle il assure les tâches qui lui sont confiées. Il assure l'intérim du chef de pôle.

RATTACHE A : Chef de pôle

POSTES INCLUS DANS SA RESPONSABILITE MANAGERIALE :

- IESSA

ACTIVITES DU POSTE :

Sous l'autorité du chef de pôle il :

- Est responsable de la mise en service et du suivi des équipements du pôle de rattachement conformément au manuel d'exploitation du Service Technique
- Planifie les travaux d'installations et de mise en œuvre de systèmes
- Contrôle l'adéquation entre la demande des exploitants et les moyens de maintenance
- Participe à l'élaboration des spécifications techniques des équipements, des budgets de fonctionnement et d'équipement du centre
- Gère les différents contrats d'entretien
- Coordonne son pôle avec les autres partenaires (services centraux, pôle, service exploitation...)
- Participe à la permanence technique

RESPONSABILITES EN MATIERE DE SECURITE / QUALITE/SURETE/ENVIRONNEMENT :

- il met en œuvre les actions préventives et correctives.
- il applique les procédures d'évaluation et d'atténuation de risques.
- il fournit les éléments demandés par le chef de programme SMQS dans le cadre de ses fonctions.
- Il notifie les événements sûreté dont il a connaissance

COMPETENCES

Techniques de base :

- Bonne connaissance du fonctionnement des services de contrôle du trafic aérien, des systèmes techniques des CRNA.
- Aptitude à la communication, au travail en équipe et au maintien de relations harmonieuses entre différents intervenants.
- Formation indispensable dans le domaines des systèmes informatiques et des stations de travail.
- Connaissance de l'anglais.

Qualités requises :

- Sens des relations humaines et de l'encadrement.
- Capacité de réaction aux événements en temps réel et aux situations concrètes
- Aisance rédactionnelle.

FORMATION D'INTEGRATION :

- Formation IEEAC ou IESSA
- Formation à la tenue du poste IPST